

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 11 décembre 2018 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :  
Mme Doreen Assaad, mairesse  
M. Christian Gaudette, district 1  
M. Michel Gervais, district 2  
Mme Monique Gagné, district 3  
Mme Julie Bénard, district 4  
M. Claudio Benedetti, district 5  
Mme Sophie Allard, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Michelle Hui, district 9  
Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Sont également présentes Mme Manon Bernard, directrice générale  
Me Joanne Skelling, greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

181211-631

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Autres sujets

181211-632

### 3.1 BUDGET 2019 - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le budget de la Ville de Brossard pour l'année 2019 au montant de 172 862 320 \$.

De publier le document explicatif du budget 2019 dans un journal distribué sur le territoire de Brossard, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181211-633**

**3.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021 -  
ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021, lequel prévoit des immobilisations pour un montant total de 188 060 106 \$, dont 120 777 389 \$ pour l'année 2019.

De publier le document explicatif du programme triennal des dépenses en immobilisations, dans un journal distribué sur le territoire de Brossard, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>4. Levée de l'assemblée</b>
--------------------------------

**181211-634**

**4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Doreen Assaad

\_\_\_\_\_  
Joanne Skelling